



PETIT CONSERVATOIRE STANISLAS DE MUSIQUE

FICHE D'INSCRIPTION ÉLÈVE 2017-2018

TARIFS OFFRE INSTRUMENT & THÉORIE MUSICALE & FORMATION AUDITIVE

◆ Programme 1:	Total: 1190\$	<input type="checkbox"/>
◆ Programme 2:	Total: 1386\$	<input type="checkbox"/>
◆ Programme 3:	Total: 1526\$	<input type="checkbox"/>
Option chorale (à partir de 6 ans)	Gratuit	<input type="checkbox"/>

TARIFS OFFRE ÉVEIL MUSICAL

◆ Niveau 1 (3 ans):	Total: 264\$	<input type="checkbox"/>
◆ Niveau 2 (4 ans):	Total: 264\$	<input type="checkbox"/>
◆ Niveau 3 (5 ans):	Total: 264\$	<input type="checkbox"/>

TARIF OFFRE ENSEMBLE

◆ Offre ensemble	Nous consulter	<input type="checkbox"/>
------------------	----------------	--------------------------

TARIFS OFFRE CHORALE

◆ Niveau 1 (6-9 ans):	Total: 196\$	<input type="checkbox"/>
◆ Niveau 2 (10 ans et +):	Total: 196\$	<input type="checkbox"/>

INFORMATIONS À COMPLÉTER

NOM et Prénom de l'élève: _____ Niveau de classe (2017-2018): _____

L'instrument que je choisis est: _____ ou mentionnez j'attends la « matinée découverte d'instruments »

Ce document est à retourner au collège (à l'accueil, par voie postale ou numérique) avant le 31 mai 2017. Au-delà, l'inscription se fera sous réserve des places disponibles.

Nom du ou des représentants légaux: _____

Je déclare avoir pris connaissance de la politique de tarification, d'absence et de remboursement et je désire inscrire mon enfant dans l'offre ou les offres que j'ai cochées ci-dessus.

Attention: vous devez remplir une fiche par enfant inscrit.

Date:

Signature(s):



PETIT CONSERVATOIRE STANISLAS DE MUSIQUE

POLITIQUE DE TARIFICATION, D'ABSENCE, REMBOURSEMENT ET CERTIFICATION

FRAIS D'ACTIVITÉ ET PAIEMENT

Les frais d'activité de chacune des offres sont valables pour une année soit 28 semaines.

Une réduction de 10% des frais d'activité est applicable à partir du 2^{ème} enfant et les suivants d'une même famille en cas d'inscriptions multiples. Cette réduction s'applique sur le programme le moins onéreux et concerne uniquement les programmes 5-6 ans, 1, 2 ou 3 (offre instrument et théorie musicale et formation auditive).

Les frais d'activité ne comprennent pas:

- Les ouvrages pédagogiques et méthodes de théorie musicale, les fournitures scolaires et musicales.
- La location ou l'achat de l'instrument.

Les paiements pourront se faire en 1, 2 ou 3 versements.

Les frais de service de garde sont offerts les jours de cours pour la période qui précède le cours.

Ces activités donnent droit à un relevé pour l'obtention de crédits d'impôts au fédéral et au provincial dans le cadre des activités culturelles.

POLITIQUE D'ABSENCE

Absence de l'élève à une leçon individuelle (pratique instrumentale):

2 absences par an feront l'objet d'un rattrapage. Pour cela, vous devrez prévenir le professeur d'instrument avant le cours et fournir un justificatif. Sans quoi, le rattrapage ne pourra avoir lieu.

Au-delà de 2 jours d'absence par an, le professeur d'instrument n'est pas tenu de rattraper la séance manquée.

Absence de l'élève à un cours de groupe (théorie musicale + éveil musical + chorale + ensemble):

Aucun cours collectif ne pourra être rattrapé.

Absence des professeurs:

En cas d'absence du professeur, le rattrapage de la leçon d'instrument ou du cours sera effectué.

Annulation des cours:

En cas de force majeure (tempêtes, pannes, etc.) la direction du petit conservatoire assurera le rattrapage des leçons d'instruments ou des cours.

POLITIQUE DE REMBOURSEMENT

Leçons individuelles (pratique instrumentale):

L'abandon des leçons individuelles devra être signifié par courrier à la direction du petit conservatoire. Les leçons non-suivies seront remboursées. Toutefois une pénalité sera appliquée. Les 4 leçons qui suivent la décision d'abandon (après réception du courrier) seront considérées comme dûes. L'abandon d'une leçon d'instrument associée à un cours de groupe (programmes 1, 2, 3) ne donne pas droit au remboursement du cours de groupe.

Cours de groupe (théorie musicale + éveil musical + chorale + ensemble):

Aucun cours de groupe ne pourra être remboursé.

CERTIFICATION (OPTION)

Il est possible de procéder à une inscription pour une certification. Les frais d'inscription aux examens de certification ne sont pas compris dans les frais d'activité (examen de théorie 20\$ et d'instrument 35~50\$). L'inscription à une certification nécessite l'approbation des professeurs concernés et demande un travail personnel renforcé (devoirs à la maison et ouvrages pédagogiques). **Pour l'inscription à une certification vous devez nous consulter dès la rentrée du petit conservatoire.**